

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 06 SEPTEMBRE 2013

Présents : Monsieur Desmarest, Maire
Messieurs Six, Breffel, Braule, Wallet, Barrette et Littière.
Mesdames Barski, Derenty et Perdrieau.

Absents excusés et représentés : Monsieur Lecat

Absents excusés: Mesdames Jaworsky et Zieger, Messieurs Babusiaux et Grandvalet.

Secrétaire : Monsieur Barrette.

BAIL « LE GRAND MARECHAL »

Le Grand Maréchal ayant rouvert ses portes, le Conseil Municipal décide, au 1^{er} septembre, d'effectuer le bail par Maître François, Notaire à Attichy (en prolongement du bail de Monsieur Andiel).

RAPPORTS D'ACTIVITES 2012 – LYONNAISE DES EAUX ET LA COMMUNE DE RETHONDES (SERVICE ASSAINISSEMENT)

Les dits rapports annuels n'appellent aucune observation du Conseil Municipal.

LOGICIEL JVS

Le Conseil Municipal, ouï les explications de Monsieur Le Maire, décide

TANDEM A PLUMES

Le Conseil Municipal accepte le devis pour un montant de 1 000 euros (10 séances) de la Compagnie « Tandem à Plumes » (théâtre et marionnettes).

La 11^{ème} séance sera une représentation publique.

STAGE THEATRALE DU 15 AU 19 JUILLET 2013 – TANDEM A PLUMES

Un stage théâtrale, adulte et enfant, sera organisée toute la semaine pour toutes les personnes (extérieures ou pas au village de Rethondes).

Des tarifs préférentiels pour Rethondes seront appliqués.

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

34 familles sur 41 ont répondu.

SUBVENTION – ASSOCIATION DES AMATEURS D'AUTOMOBILES ANCIENNES

Une subvention sera versée, d'un montant de 250 €uros, pour la manifestation qui aura lieu le 14 juillet 2013.

REFECTION DE LA VOIRIE ENTRE LA MAISON DE LA FAMILLE HULOT ET LE CARREFOUR DU VIVIER DU GRES

La C.C.C.A. va prendre à leur charge, les ¾ du tronçon.

La Commune prendra donc en charge la partie restante pour un montant de 7 541.98 euros TTC.

TRAVAUX D'ADDUCTION EAU POTABLE

Dans certaines parties de Rethondes, le réseau date de 60 ans.

Les travaux ont débuté dans la rue Bernard Béjot pour se poursuivre dans la rue G. Bernard...

ACHAT DE TERRAIN

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir un terrain se situant près du terrain de boules appartenant à Madame DUPIN pour la somme de 6 €/m²

VENTE DE TERRAIN – SYNDICAT DES EAUX

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de vendre au Syndicat des Eaux deux terrains destinés au forage pour la somme de 15 €/m².

VENTE DE TERRAIN – MONSIEUR ET MADAME DELIMAUGES

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à vendre une parcelle de terrain à Monsieur et Madame DELIMAUGES.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COMPAGNIE D'ARC

Une subvention exceptionnelle de 750 euros leur sera attribuée pour l'achat de cibles sous réserve de recevoir les 2 derniers bilans (2011 et 2012).

BUREAU VERITAS

Suite à leur passage et après toute vérification des bâtiments communaux, il s'avère que tout est aux normes.

REFORME RYTHME SCOLAIRE

Une réunion sera organisée le mardi 11 juin à 18h, Salle Henri Lhoir.

Fait à Rethondes, le 08 juin 2013

Le Maire,